



L'Alliance Internationale pour le Climat (ALIC), naît à Paris, le 31 août 2022.

Elle est fondée sur la valeur cardinale que constitue l'humanisme – **Ubuntu**, dans le sens qu'adopte l'UNESCO, « **Nous sommes parce que vous êtes** » – et elle assure la promotion des valeurs d'équité, de solidarité agissante, de coopération, et de durabilité environnementale.

L'ALIC se définit comme une organisation non gouvernementale internationale, dont la mission est d'œuvrer « **pour un climat vivable localement et une vie saine durablement** » sur le continent africain, dans la diaspora africaine identifiée par l'*Agenda 2063* de l'Union Africaine et sur toute la planète.

L'ALIC entend « **penser et agir humainement, le mondial et le local interagissant** ». Et ceci, grâce au rôle de ses membres et de ses réseaux de partenaires (réseau de scientifiques et d'experts, réseau d'entreprises, réseau d'ONG, réseau d'artistes et de sportifs). Cette ONG est une alliance d'acteurs individuels et collectifs de la société civile.

Nous, membres fondateurs de l'ALIC avons lancé nos activités devant les institutions publiques et le grand public lors d'une cérémonie inaugurale organisée à Paris le 10 janvier 2025, notre Président d'honneur étant Monsieur Abdou DIOUF, ancien Président de la République du Sénégal et ancien Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Deux cadres d'action sont mis en œuvre.

Le premier est appelé **Initiative Eau Potable Pour Tous, Avec Tous** – en abrégé, **Initiative Eau Potable**.

Le deuxième cadre d'action est le **Plan d'Action Stratégique 2025-2027-Horizon 2030**.

Ces deux instruments donnent leur sens à la vision et à la méthode de l'ALIC dans la lutte des populations locales pour l'Adaptation aux changements climatiques et pour l'Atténuation des émissions des gaz à effets de serre.

Nous sommes dans la ligne des scientifiques selon le consensus qui conduit vers les avancées de la COP (Conférence des Parties) sur les Changements Climatiques.

Nos expériences et parcours différents nous permettent d'avoir les moyens d'œuvrer ensemble dans le domaine complexe et prioritaire du climat pour mettre en œuvre une **méthodologie de formation ayant pour but l'empowerment, le développement des capacités individuelles et collectives des populations locales**.



A travers nos actions, nous mettons tout en œuvre pour faire avancer les populations locales vers les **Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'ONU**. Nous favorisons la collaboration entre les acteurs-clés que sont :

- **Les gouvernements,**
- **Les collectivités locales,**
- **Les entreprises, les écoles, les associations des jeunes, les associations des défenseurs de l'environnement.**

Nous entendons réaliser les « **Opérations** » de l'Initiative Eau Potable et les « **Programmes Opérationnels Structurants (POS)** » de notre Plan d'Action Stratégique 2025-2027-Horizon 2030 en Afrique et dans la diaspora africaine identifié par l'Union Africaine (UA), en accordant une attention particulière aux petits États insulaires en développement (P.E.I.D).

Une histoire basée sur une prise de conscience



Les problématiques liées au climat dans le monde sont vastes et complexes.

Elles impactent nos sociétés, nos économies, nos environnements, et désormais notre quotidien. La pollution, découlant directement de nos activités, menace la biodiversité, mettant en danger de nombreuses espèces animales, végétales ainsi que les écosystèmes dont elles dépendent.

La mauvaise gestion et l'utilisation non durable des ressources naturelles comme l'eau, les sols et les ressources énergétiques aggrave et accentue les effets du réchauffement climatique.

L'ensemble de ces événements est ressenti de façon disproportionnée par les populations les plus pauvres, les plus vulnérables, exacerbant ainsi les inégalités sociales et économiques.

C'est dans ce contexte que la question de notre responsabilité individuelle et collective se pose régulièrement. Est-ce la faute uniquement des « gros pollueurs » ? S'agit-il d'une responsabilité citoyenne et individuelle ? Avons-nous tous un rôle à jouer dans cette lutte ?



Il existe des désaccords sur les mesures à prendre permettant de lutter contre ces événements. Certains acteurs soutiennent des initiatives ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et prônent une révolution de nos sociétés, de nos politiques et de nos économies. D'autres préconisent une approche plus modérée, craignant l'impact négatif de mesures trop contraignantes pour les économies nationales.

Pendant ce temps, notre planète meurtrie, s'exprime, et nous assistons, sur tous les continents, à la prégnance et à l'aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que des sécheresses, des tempêtes, des inondations, des vagues de chaleur, indiscutablement liées à l'activité humaine.

C'est ainsi, qu'à Rio (Brésil) au mois de mars 2024, la température réelle maximale était de 42°C,

avec un ressenti de 62,3°C degrés. Dans une telle situation, l'on réalise que l'eau est une ressource planétaire de première nécessité. C'est un élément essentiel à la vie, à la santé et au bien-être global des populations. Bien commun de l'humanité, l'eau a vocation à être accessible au plus grand nombre.

La gestion de cette ressource essentielle se révèle être un sujet complexe, et onéreux du fait des coûts élevés des infrastructures permettant sa distribution, son traitement et la maintenance des réseaux.

L'eau ou « or bleu » est un enjeu symbolique et stratégique au centre des discussions internationales.

Les Nations-Unies s'intéressent à la crise mondiale de l'eau et promeuvent l'accélération des efforts de tous, afin de relever les défis liés à celle-ci.

Pourtant, une évaluation visant la sécurité de l'eau dans Le monde en 2023, publié par « The United-Nations University Institute for water Environnement and Health (UNUINWEH), révèle que sur près de 7,8 milliards de personnes réparties dans 186 pays, 5,2 milliards, soit 72% des êtres humains, souffrent d'insécurité hydrique ».

Ce chiffre inclut 1,3 milliards d'africains sans compter les 65 millions d'habitants que compte l'ensemble des petits États insulaires en développement (PEID), où vit la diaspora africaine, et qui constitue un peu moins de 1% de la population mondiale.



Les régions les moins sûres dans le monde, du fait des difficultés d'accès aux ressources hydriques sont :

- L'Afrique (le Sahel ; la Corne de l'Afrique et certaines parties de l'Afrique de l'Ouest) ;
- Les petits États insulaires fragiles où vit la diaspora africaine (de plus en plus vulnérables aux impacts des changements climatiques : ouragans, élévation du niveau de la mer et risque de disparition du fait de la montée des eaux).

NOTRE « INITIATIVE EAU POTABLE POUR TOUS, AVEC TOUS »



Pourquoi la gestion de l'eau constitue-t-elle un axe majeur de notre stratégie d'intervention ?

Alors qu'à travers le monde, les zones de confrontation pour l'accès à l'eau se multiplient, à mesure que la population augmente et que la ressource se raréfie, l'Afrique n'échappe pas à la règle. De surcroît, l'Afrique et les PEID sont particulièrement vulnérables aux effets des perturbations climatiques telles que l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses et les cyclones.

Face à des pratiques d'assainissement et d'hygiène sûres qui demeurent très insuffisantes, nous sommes convaincus du caractère inaliénable du droit à l'eau potable et à l'assainissement y compris dans la mise en œuvre effective du droit à la santé, à l'alimentation et à un logement salubre. En outre, il a été démontré qu'un dollar investi dans l'eau produit un bénéfice indirect de 5 à 7 dollars en raison notamment du temps économisé pour aller chercher l'eau, des besoins de l'industrie satisfaits ainsi que les rendements agricoles multipliés par deux en cas d'irrigation. Ces effets sont également induits sur le développement économique et l'éducation.

L'Initiative Eau Potable : De quoi s'agit-il ?

1. Une initiative phare dans la résilience face aux changements climatiques

L'ALIC lance l'« Initiative pour l'eau potable avec tous, pour tous » (en abrégé, l'« Initiative pour l'Eau potable ») dans la mesure où la dotation individuelle et collective en eau potable contribue à assurer la résilience des personnes et des populations face aux conséquences des changements climatiques.

L'eau, qu'on appelle également « l'or bleu » dans un langage symbolique, est une ressource stratégique dont la dotation est en corrélation avec les conséquences des changements climatiques, s'agissant notamment du réchauffement climatique. Dans le contexte des températures extrêmes à travers la planète et de leurs impacts, la sécurité concernant la dotation en eau est plus que jamais un élément essentiel pour les écosystèmes et pour le bien-être des populations.

En 2023, l'Institut de l'Université des Nations Unies pour l'Eau, l'Environnement et la Santé a établi que sur 7, 8 milliards habitants de la planète répartis sur 186 pays, on en comptait environ 5, 2 milliards, soit 72% souffrant d'insécurité en eau. Les régions de la planète qui sont le plus frappées par ce phénomène sont, d'une part, l'Afrique (en particulier le Sahel, la Corne de l'Afrique et des parties de l'Afrique de l'Ouest), et d'autre part, les Petits États insulaires qui sont exposés à toutes les conséquences néfastes des changements climatiques (orages, cyclones, tempêtes ou ouragans, élévation du niveau d'eau de la mer).

En Afrique où elles sont partout démunies face à la désertification et aux vagues de sécheresse qui aggravent les autres conséquences néfastes du réchauffement climatique (notamment en matière de santé humaines et d'assainissement de l'environnement), tout comme dans les Petits États Insulaires, les êtres humains perçoivent la consommation d'eau potable comme un droit.

2. Le « droit à l'eau potable »

En ce 21^{ème} siècle, pour l'ALIC il convient de reconnaître la consommation d'eau potable comme un droit humain inaliénable, au nom du principe de dignité humaine et pour les nécessités du développement humain – au sens du PNUD- et les nécessités des Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

3. Le Plaidoyer de l'ALIC et sa stratégie à triple action pour l'eau potable pour tous, avec tous.

3-1. En tant qu'ONG Internationale ayant des opportunités pour s'exprimer sur la scène Internationale, l'ALIC plaide avec vigueur en faveur : -D'une augmentation significative des investissements dans le secteur de l'eau potable ;

-D'un échange de connaissances et de technologies entre les pays ;

-De l'établissement d'accords pour promouvoir les mécanismes de partage d'eau entre pays.

3-2. En tant qu'acteur sur le terrain avec les populations et les personnes et pour les populations et les personnes, l'ALIC met une stratégie à triple action : l'Action Mobilisation des Financements spéciaux ; l'Action Accès à l'Eau Potable ; l'Action Contribution à la Répartition équitable de « l'eau potable, source de vie et ressource du développement Durable ».

3-2-1. Pour l'Action Mobilisation des Financements, l'ALIC organise deux types d'activités

sportives dont les recettes financières provenant des annonces publicitaires et des frais de participation seront affectées aux activités de l'Action Accès à l'Eau Potable :

a/- Un marathon appelé MARATHON « UN PAS POUR L'EAU », chaque année, au mois de mars, dans certaines villes des pays du Nord de la planète, plus régulièrement en France et dans quelques autres pays européens ainsi qu'en Amérique du Nord.

b/- Dans le cadre d'un Programme Opérationnel Structurant (POS), une semaine d'activités sportives dans certaines villes de chaque Communauté économique régionale de l'Union Africaine, chaque année, au mois de mars.

3-2-2. Pour l'Action Accès à l'Eau Potable, l'ALIC organise trois types d'activités sur le terrain en Afrique et ailleurs :

a/- Des forages dans des localités choisies en fonction de l'importance des besoins.

b/- Dans le cadre d'un Programme opérationnel Structurant (POS) une semaine d'activités locales d'assainissement et de promotion de la transition énergétique dans des « villes leaders » de chaque Communauté Économique régionale de l'Union Africaine, une fois chaque année, le 25 mai « Journée de l'Afrique ».

c/- Des Opérations ponctuelles d'aide humanitaire à des populations sinistrées suite à des catastrophes liées aux changements climatiques.

3-2-3. Pour l'Action contribution à la répartition équitable de « l'Eau Potable source de vie et ressource du développement durable », l'ALIC organisera des ateliers locaux et animera des débats entre décideurs et usagers sur le plan local.

Notre « **PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2025-2027 – HORIZON 2030** »

**« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse »
(Nelson MANDELA : Un long chemin vers la liberté, 1994).**

1. Que faire... face aux changements climatiques ?

La raison d'être de l'ALIC est évidente : le climat- comme son nom l'indique.

Que faire durant la période 2025- 2030, alors qu'à l'aube de cette période, l'état du climat dans le monde et en Afrique justifie des alertes sans précédent ?

Le « Que faire » de l'ALIC repose sur une vision que résume la formule suivante : Pour un climat vivable localement et une vie saine durablement.

C'est dans ce sens que l'ALIC contribue à la lutte contre les changements climatiques, en créant, au niveau des populations locales et des personnes, les conditions permettant aussi bien l'Adaptation à ces changements que leur Atténuation et la Résilience des acteurs locaux, dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable définis dans l'Agenda 2030 de l'ONU.

En mars 2024, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres a sonné l'alerte dix ans après le rapport du GIEC de 2014, comme pour dire que le scénario du pire prévaut plus que jamais. « Tous les indicateurs sont en alerte... Certaines données ne battent plus des records, elles explosent ! Et les changements ne cessent de s'accélérer », ainsi s'est-il exprimé, à la lecture de la publication de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) intitulée Rapport sur l'état mondial du climat en 2023.

2. La réponse stratégique de l'ALIC : Cinq Programmes Opérationnels Structurants (POS).

À partir de 2025, année du 10ème anniversaire de l'Accord de Paris sur le Climat, l'ALIC se donne la mission de réaliser, chaque année, cinq « Programmes Opérationnels Structurants » (POS).

Par ordre chronologique, chaque année, de 2025 à 2030, l'année 2030 étant, d'une part, l'année de la fin de l'Agenda 2030 de l'ONU, et, d'autre part, l'Année de l'Exposition Universelle, en Arabie Saoudite, les cinq POS sont les suivants :

- 1- Le POS « SEMAINE SPORT VERT – BLEU-CLIMAT » - DANS LES VILLES ;
- 2- Le POS « MOIS DES ATELIERS LOCAUX DE FORMATION ET D'ADAPTATION AU MOYEN DES TECHNOLOGIES ET DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS ENDOGÈNES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, (En abrégé, ATELIERS CLIMAT LOCAUX) ;

-3--Le POS « SEMAINE PANAFRICAINNE DES VILLES LEADERS DU 25 MAI POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA TRANSITION ENERGETIQUE », en abrégé TOP 25 MAI DES VILLES LEADERS. Ceci, à partir de la JOURNEE DE L'AFRIQUE, le 25 MAI, en coordination avec l'UA et ses Communautés Économiques Régionales (CER) ;

-4-Le POS « CAMPUS ANNUEL JEUNNES, ELITES, CLIMAT. (Acronyme CAP JEUNESSE&CLIMAT) ;

5- Le POS « FOIRES LOCALES ENTREPRISES-ECOLES-ODD PORTES OUVERTES ».

Outre la réalisation de chacun de ces POS, le Plan d'Action 2025-2027-Horizon 2030 comprend la publication d'un RAPPORT ANNUEL PANAFRICAIN SUR LES PERSPECTIVES DU CLIMAT ET LES ODD. (En abrégé, le RAPPanaf' CLIMAT-ODD).

3. Une nouvelle méthodologie d'empowerment et un nouveau principe de coopération dans le cadre des partenariats stratégiques.

La mise en œuvre des POS de l'ALIC nécessite une méthodologie basée sur un paradigme d'empowerment qui implique la maîtrise des capacités individuelles et collectives assurant trois pouvoirs, à savoir :

1. Le pouvoir du diptyque citoyenneté- humanisme universel
Ubuntu ;
2. Le pouvoir du diptyque conscience historique-conscience écologique ;
3. Le pouvoir du triptyque travail humain-innovation- durabilité environnementale.

L'ALIC reste ouverte à tous les partenariats stratégiques possibles aussi bien avec les entreprises et les Fondations, qu'avec les institutions publiques, à savoir : les États, les collectivités locales, les organisations internationales du système des Nations Unies et autres telles que la Francophonie, les organisations du système de l'Union Africaine, les organisations des systèmes d'intégration régionale sur les autres continents (notamment l'Union Européenne , dans les Pays du Golfe Persique et en Asie ainsi que sur le continent américain, y compris les Caraïbes).

Le but des partenariats est de contribuer ensemble, de manière coopérative et mutuellement bénéfique, à la réalisation des activités de l'ALIC au moyen des ressources humaines et logistiques nécessaires et d'un financement climatique requis.

CINQ FONDAMENTAUX DANS L'ACTION DE L'ALIC

DANS LE DOMAINE DE LA REFLEXION, l'ALIC apporte une vision élaborée avec un conseil scientifique, et validée par un Comité scientifique externe. Cette vision est fondée sur quelques principes fondamentaux dont le premier est le suivant : « Pour un climat vivable localement et une vie saine durablement ».

Ce premier principe fondamental justifie, d'une part, notre priorité à l'action locale avec des acteurs locaux, et d'autre part, notre mobilisation en vue de contribuer, partout où nous agissons, à atteindre les Objectifs du Développement Durable tels que définis dans l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies, et tels que l'Union Africaine en assure la promotion, en lien avec son Agenda 2063.

Le même principe fondamental nous guide aussi bien dans la réflexion que dans l'action, dans la mesure où nous allons au-delà de la règle qui est dominante jusqu'ici dans l'univers des ONG, la règle bien connue selon laquelle il faut : « Penser mondialement, agir localement ».

Pour l'ALIC il s'agit plus exactement de ceci : « Penser et agir humainement, le mondial et le local interagissant ». Tel est le second principe fondamental de notre vision.

Un troisième principe fondamental définit notre but opérationnel. Il consiste à donner tout son sens à l'empowerment. Cela concerne notre engagement à assurer des capacités et même des capabilités aux acteurs locaux, face aux enjeux climatiques, individuellement et collectivement.

Le quatrième principe fondamental définit notre méthode d'action stratégique, c'est-à-dire notre manière de développer les interactions coopératives au niveau des acteurs locaux. Cette méthode, nous convenons, avec nos scientifiques, de l'appeler comme suit : le Triangle des pouvoirs. Il s'agit de trois pouvoirs à transmettre de manière pédagogique.

- D'abord le pouvoir du « dyptique citoyenneté-Ubuntu ».
- Ensuite le pouvoir du « dyptique conscience écologique conscience historique ».
- Enfin le pouvoir du « tryptique travail humain- innovation- durabilité environnementale ».

Un cinquième et dernier principe fondamental est au cœur de notre vision. Il s'énonce avec la phrase suivante de Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse ». Cette phrase est extraite de l'autobiographie de Madiba parue en langue française en 1994 : Un long chemin vers la liberté.



2 ter, rue Lecointre (angle 7 av. de l'Europe) - 92310 Sèvres-France

Tél. : +33(0)155920100

contact@allianceclimat.com www.allianceclimat.com

SIREN : 920193414 - APE : 9499Z